



VNF Chantiers Sud-Ouest

LA LETTRE D'INFORMATION SUR LE CHÔMAGE DU CANAL DES DEUX MERS - NUMERO 01 - JUIN 2018



EDITO

L'entretien et la restauration des ouvrages du canal des deux mers fait partie des missions principales de VNF. Chaque année, la période de "chômage" permet d'effectuer les travaux lourds qui ne peuvent être réalisés canal en eau, ou en pleine saison estivale. Afin de limiter l'impact sur les exploitations et activités économiques, ces travaux sont réalisés en novembre et décembre pour le canal du Midi, janvier et février sur le canal latéral à la Garonne.

"VNF Sud-Ouest chantiers" a pour objectif de vous informer de l'actualité du chômage du canal et de vous faire partager avec les équipes de VNF, ces moments où chacune et chacun se mobilise pour assurer la pérennité et un bon fonctionnement de l'ouvrage pendant toute la prochaine saison de navigation.

Jean Abèle
Directeur territorial

3.1 M€

c'est le montant investi par VNF pour les défenses de berges et l'étanchéité des digues du canal du Midi et de la Robine.



HIVER 2018 : LE CANAL DU MIDI EN CHÔMAGE

Chaque année, VNF profite de la période hivernale pour réaliser les travaux d'entretien et de restauration des ouvrages du canal du Midi. Ce sont les "chômages". **Du 5 novembre au 24 décembre 2018**, les équipes de VNF et les entreprises prestataires ne chômeront pas. Pendant six semaines, seront effectués les travaux les plus importants, notamment ceux qui ne peuvent être réalisés en eau ou pendant la navigation. Tous les corps de métiers (maçons, chaudronniers, électriciens,...) seront mobilisés.

Et pas uniquement sur le terrain. Plusieurs mois avant les dates fixées en concertation nationale avec les représentants des usagers, la direction territoriale Sud-Ouest établit, en lien avec les subdivisions territoriales, les programmes de travaux et, après négociation avec le siège de VNF répartit les enveloppes budgétaires nécessaires à leur réalisation. Avant l'été, la nature des chantiers et la liste des secteurs vidangés sont précisés. Le chômage vise à assurer l'entretien indispensable du canal, en limitant la consommation d'eau. Au siège, les services supports (marchés, comptabilité) sont également sur le pont.

Pour 2018, VNF engage 0.2 M€ de fonctionnement pour le canal du Midi et plus de 3.5 M€ pour l'investissement, essentiellement pour la reprise des berges et l'étanchéité des digues (Robine). **Pourquoi parler de "chômage" ?** Le terme appartient depuis des lustres au vocabulaire de la batellerie. Plus que le canal, c'est l'activité de la voie d'eau qui est ainsi suspendue. Les bateliers profitaient de cette période pour réparer leur bateau. Cette tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Les professionnels de la voie d'eau et propriétaires de bateaux de plaisance préparent leurs embarcations pour la prochaine saison touristique.



LA LISTE DES CHANTIERS

Le tableau ci-dessous précise la liste des travaux et les biefs concernés. Certains travaux entraînent la vidange totale du bief. D'autres ne nécessitent qu'un abaissement du niveau du plan d'eau de quelques dizaines de cm (vidange partielle). Plusieurs chantiers seront réalisés sans vidange du bief. Les autres biefs seront maintenus en eau, notamment pour le stationnement des bateaux. A noter que certaines sections pourront subir une vidange progressive en cours de chômage pour assurer l'alimentation des ports.

| De l'écluse de | A l'écluse de | Travaux | Vidange |
|---------------------------|-----------------|---|-----------|
| Canal du Midi | | | |
| Embouchure | Castanet | Réparation des vannes de l'écluse de Bayard | Partielle |
| Castanet | Vic | Restauration des portes | Partielle |
| Renneville | Emborrel | Restauration des portes de l'écluse d'Encassan | Totale |
| Emborrel | Océan | | Partielle |
| Océan | Laurens | Resorption des fuites sur les écluses de l'Océan et Laurens | Totale |
| Laurens | La Domergue | Création de ponton d'attente | Totale |
| Laplanque | Saint-Roch | Réfection de l'écluse St-Roch | Partielle |
| Saint-Roch | Gay | Résorption des fuites écluses St Roch et Gay | Totale |
| La Criminelle | Tréboul | Réfection de berges | Totale |
| Villepinte | Sauzens | Réfection de berges | Totale |
| Béteille | Villesèque | Recherches de fuites | Totale |
| Villesèque | Lalande | Réfection de berges | Totale |
| Herminis | Ladouce | Réfection de berges | Totale |
| Carcassonne | Saint-Jean | Réfection de berges | Totale |
| Saint-Jean | Fresquel double | Diagnostic de l'écluse | Totale |
| Fresquel double | Fresquel simple | Résorption de fuites | Totale |
| Villedubert | Trèbes | Réfection de l'écluse de Trèbes | Totale |
| Trèbes | Marseillette | Inspection de vanne prise d'eau | Totale |
| | | Réfection des portes Marseillette | Totale |
| Marseillette | Fonfile | | Partielle |
| Fonfile | Saint-Martin | Réfection de l'écluse | Totale |
| Saint-Martin | Puichéric | | Partielle |
| Puichéric | Jouarres | | Totale |
| Jouarres | Homps | Réfection de berges Jouarres | Totale |
| Homps | Ognon | Réfection de berges | Totale |
| Ognon | Pechlaurier | Réfection écluse de l'Ognon | Totale |
| Pechlaurier | Argens | | Totale |
| Notre-Dame | Orb | Résorption de fuites | Totale |
| Béziers | Arièges | Restauration écluse de Villeneuve | Totale |
| Arièges | Villeneuve | Réfection de berges | Totale |
| Villeneuve | Portiragne | | Partielle |
| Portiragnes | Bassin Rond | Réfection de berges | Totale |
| Canal de jonction | | | |
| Sallèles d'Aude | Gailhousty | Curage de la cale de radoub | Totale |
| Canal de la Robine | | | |
| Moussoulens | Raonel | Réfection de berges | Totale |
| Raonel | Gua | Réfection de berges | Totale |
| La Charité | Mandirac | Réfection de berges | Totale |
| Mandirac | Sainte-Lucie | | Partielle |

Usagers du canal : Le chômage, mode d'emploi

Pendant la période de chômage :

- le fonctionnement des écluses est interrompu.
- le stationnement des bateaux sur les biefs totalement vidangés est rigoureusement interdit.
- la navigation sur un bief maintenu en eau est possible, mais s'effectue aux risques et périls des usagers.
- le programme de travaux présenté ici est prévisionnel. Un avis à la batellerie, diffusé au plus tard un mois avant le début du chômage fixera l'état définitif des biefs.

PARLONS TECHNIQUE !

❗ Faut-il systématiquement vidanger le bief ? Non. Certains travaux peuvent se dérouler bief en eau, d'autres en abaissant simplement le niveau du plan d'eau. La réfection des berges ou les travaux lourds sur les portes d'écluse par exemple nécessitent de vidanger la totalité de l'eau.

❗ Comment VNF met une écluse à sec ? L'objectif est de réaliser les travaux en mettant tout en oeuvre pour économiser l'eau. On utilise la technique du "batarinage". Des batardeaux, sorte de poutres en bois ou en acier sont glissés dans les rainures des écluses formant un mur étanche retenant l'eau, en amont et/ou en aval.

❗ Et sur les biefs longs, sans écluse ? Le batarinage est également utilisé sur les biefs de grande longueur. Des retenues en terre sont créées dans le lit du canal, isolant la zone de chantier. Cette technique est le plus souvent utilisée. Bien que plus onéreuse, elle permet d'économiser des milliers de mètres-cube d'eau.

❗ Pourquoi les niveaux des biefs baissent en aval des sections vidangées ? Le canal du Midi a été construit en creusant le chenal dans la terre naturelle. Il n'est donc pas étanche, comme un ouvrage bétonné. Seuls les écluses et les ouvrages sont maçonnés. Les infiltrations entraînent une baisse naturelle du niveau de l'eau qui rejoint la nappe phréatique située à proximité de l'ouvrage. En revanche, VNF intervient pour le colmatage des brèches dans les digues.